



Plateforme
d'Observation Sociale
OCCITANIE



Les « NEET », plusieurs façons de les compter?

Une présentation de **Dominique TERRÉ**, statisticienne, DRJSCS Occitanie
maj 03/07/20

Notion apparue dans les années 90 au Royaume-Uni à l'occasion d'une évolution des régimes de protection sociale : les jeunes de 16 à moins de 18 ans sortis des programmes de formation étaient également trop jeunes pour avoir droit au chômage. Pour remplacer l'expression « zéro statut » et le côté négatif qu'elle véhicule, des chercheurs ont créé l'acronyme NEET.

Ensuite ce terme a été repris par diverses institutions et chercheurs.

Peu à peu le taux de NEET est devenu un indicateur de la Commission Européenne pour suivre l'évolution de la situation des jeunes sur le plan social et sur celui du marché du travail.

Dans le contexte européen il fallait également pouvoir comparer les pays entre eux.



Taux de chômage des jeunes et taux de NEET (1/2)

Taux de chômage des jeunes

$$\frac{\text{Nombre de jeunes au chômage}}{\text{Nombre de jeunes inclus dans la population active}}$$

Taux de NEET

$$\frac{\text{Nombre de jeunes NEET}}{\text{Ensemble des jeunes}}$$



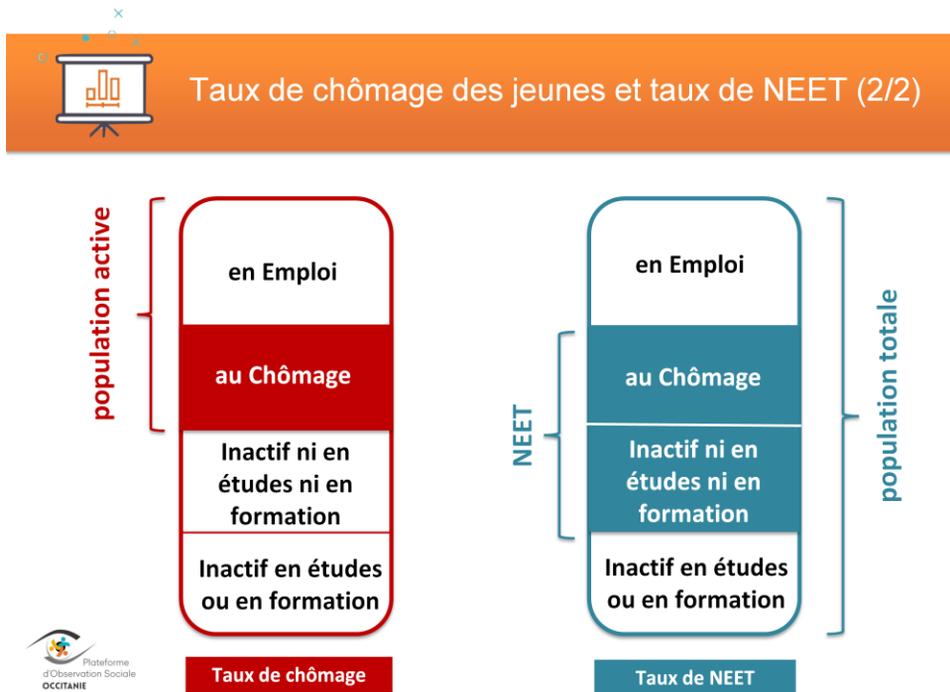
Quelle est la différence entre les deux notions ?

L'une comme l'autre sont des ratios, exprimés en pourcentages d'individus. En effet, pour pouvoir faire des comparaisons, il est nécessaire d'utiliser des pourcentages plutôt que des nombres de personnes.

Ainsi le taux de chômage des jeunes c'est le nombre de jeunes au chômage rapporté à l'ensemble de la population active des jeunes qu'on définit comme les jeunes qui travaillent + les jeunes au chômage.

Alors que le taux de NEET, c'est le nombre de jeunes NEET rapporté à l'ensemble des jeunes, qu'ils soient actifs ou non. On va voir que le taux de NEET donne une vision plus large que le taux de chômage qui lui, donne une vision partielle.

Bien évidemment on va se situer sur une tranche d'âge donnée qui dans le contexte européen sera de 15 à 24 ans et même parfois de 15 à 29 ans.



Pour préciser ces 2 notions, on divise les jeunes en 4 groupes :

- Les jeunes en emploi
- Les jeunes au chômage

Le total de ces deux premiers groupes constitue la population active

Les autres jeunes constituent la population « économiquement inactive » qui, elle aussi est divisée en 2 groupes

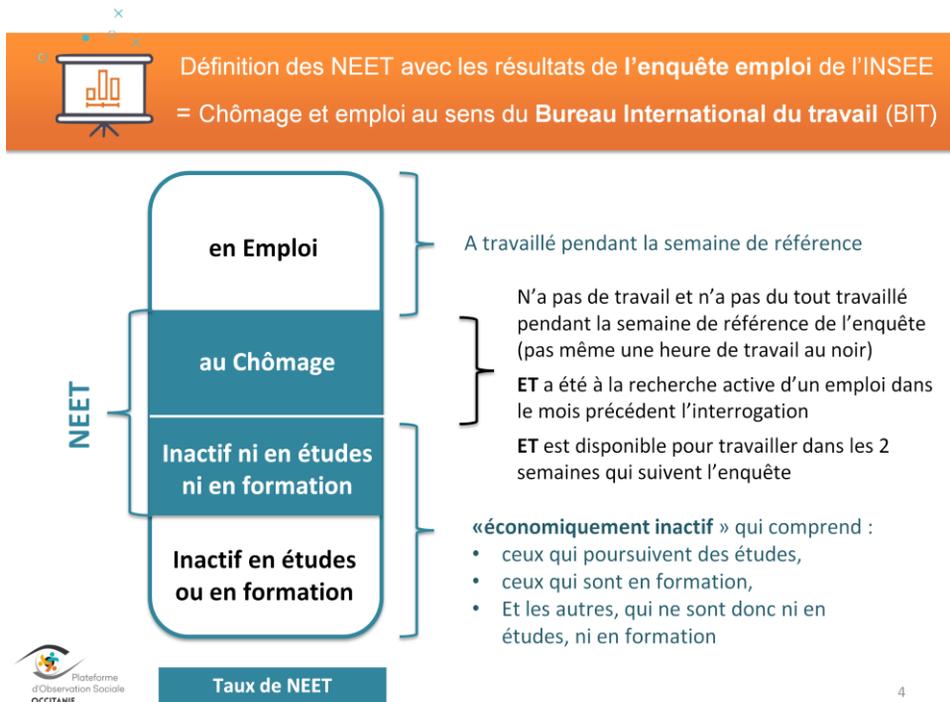
- Les jeunes qui poursuivent des études ou sont en formation
- Les jeunes qui ne sont ni en études ni en formation

Pour le taux de chômage, on divise le nombre de jeunes au chômage (la partie en rouge) par la somme « jeunes au chômage + jeunes en emploi ».

A partir des mêmes 4 groupes, on calcule le taux de NEET, on divise l'ensemble « jeunes au chômage + jeunes ni en études ni en formation » par la population totale des jeunes.

Pour une version française des concepts

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/lfs/methodology/main-concepts>



En fait on ne va pas utiliser les données de pôle emploi pour disposer du nombre de chômeurs parce que ce sont des données administratives qui ne permettent pas d'appréhender la totalité des jeunes des 4 groupes présentés ds la diapo précédente. En revanche, il existe une enquête qui est faite ds tous les pays de la communauté européenne dont l'intitulé en France est l'enquête emploi. Elle va permettre de qualifier les chômeurs, les inactifs et les NEET avec des définitions très précises. Elle est réalisée par l'INSEE afin de fournir des résultats chaque trimestre. L'intérêt de cette enquête c'est que les mêmes définitions seront utilisées pour compter les NEETS ds les autres pays de la communauté européenne. Ds cette enquête par enquêteur, une vingtaine de questions sont posées à l'enquêté et en fonction des réponses, 3 gdes catégories sont constituées.

On retrouve nos 4 gds groupes dont on va donc préciser les définitions
 Il s'agit ici du chômeur au sens du BIT (3 conditions). Dans les questions posées on ne demande rien sur l'inscription à pôle emploi.
 Le mot formation est défini dans un sens très large, car cette formation peut être faite sans forcément conduire à un diplôme reconnu.

Conclusion sur les éléments du calcul pour le taux de NEET qui est donc la partie en bleue divisée par l'ensemble des jeunes de la classe d'âge considérée.



Approcher un taux de NEET sans l'enquête emploi

Les inconvénients de la définition BIT

Résultats non possibles pour le niveau local (région ou département)

Nombreuses questions détaillées pour coller strictement à la définition

Contourner ces difficultés

Changer de source :
utiliser le recensement
de la population

Sélectionner les questions
disponibles, pour se rapprocher
de la définition BIT



5

En fait cette façon de compter a 2 gros inconvénients :

- D'une part on ne peut en tirer que des résultats pour l'ensemble de la France et il n'est pas possible d'avoir des résultats régionaux.
- D'autre part il faut poser une vingtaine de questions pour déterminer si une personne est considérée ou non comme chômeuse et suit ou non une formation ce qui suppose une enquête par enquêteur, donc coûteuse.

On va donc changer de source en prenant le RP car il est réalisé sur tout le territoire français. Et on va regarder quelles questions permettent de se rapprocher le plus possible des définitions du BIT destinées à placer les jeunes ds les 4 groupes qui permettent ensuite de calculer le nombre de NEET.



Emploi/chômage dans le recensement de la population

Position moyenne tout au long de l'année

11 Quelle est votre situation principale ?
Ne cochez qu'une seule case.

- Emploi (salarié ou à votre compte, y compris aide d'une personne dans son travail)
⇒ cochez puis passez en 18 1
- Apprentissage sous contrat ou stage rémunéré
⇒ cochez puis passez en 18 2
- Études (élève, étudiant) ou stage non rémunéré 3
- Chômage (inscrit ou non au pôle emploi) 4
- Retraite ou préretraite (ancien salarié ou ancien indépendant) 5
- Femme ou homme au foyer 6
- Autre situation 7

12 Travaillez-vous actuellement ?
Si vous avez un emploi occasionnel ou de très courte durée, ou si vous êtes en apprentissage ou en stage rémunéré, cochez « Oui ».
Si vous êtes en congé maladie ou de maternité, cochez « Oui ».

- Oui ⇒ cochez puis passez en 18 1
- Non ⇒ cochez puis passez en 18 2

Continuez page suivante et n'oubliez pas de signer →

17 Cherchez-vous un emploi ?

- Oui, depuis moins d'un an 1
- Oui, depuis un an ou plus 2
- Non 3



Vous avez à l'écran un extrait de ce qu'on appelle le bulletin individuel du recensement de la population : il est rempli par toutes les personnes.

La question qui va traiter de l'emploi est la numéro 11 sur la situation principale. Première différence avec l'enquête emploi, il s'agit d'indiquer la position moyenne tout au long de l'année et non pas celle pour une semaine de référence. Les propositions de réponses (une seule permise) sont indiquées sur la diapo. On prendra ceux qui ont un point noir pour calculer le nbre de NEET.

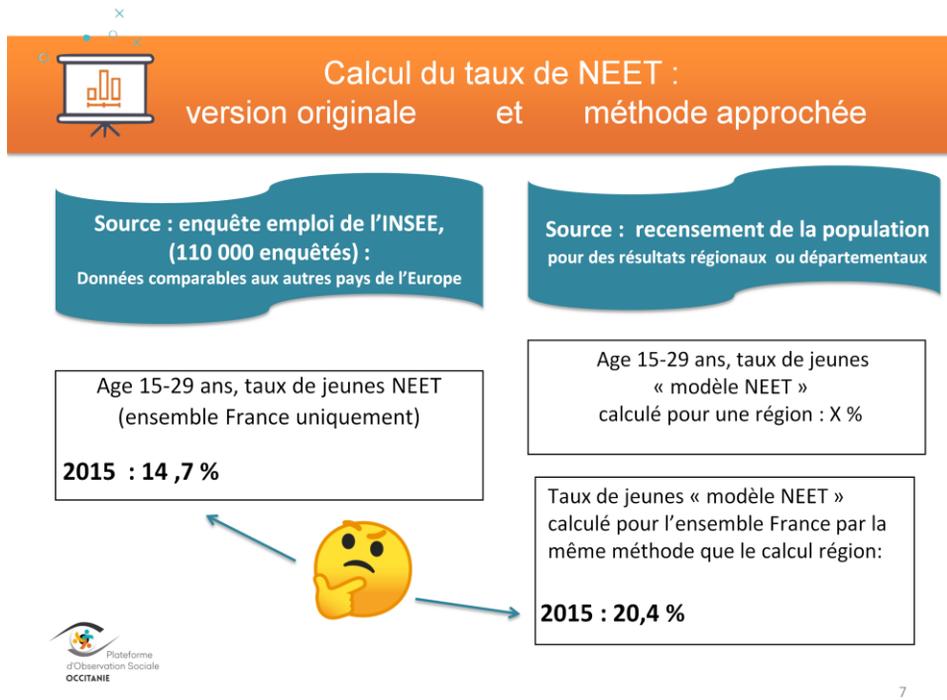
Deux questions complémentaires vont permettre de préciser notamment la catégorie chômeur :

La numéro 12 sur le fait de travailler ou non au moment de la période de l'enquête

La numéro 17 sur la recherche d'un emploi afin de déterminer si la personne est au chômage ou bien inactive.

Dans ces questions, ce sont les réponses marquées d'un point noir qui sont prises en compte pour le comptage des individus se rapprochant de la définition des NEET.

On voit qu'on est loin des 20 questions posées dans l'enquête emploi. On a donc ici une définition que je qualifierai d'approchée des NEET.



7

En conclusion, on vient de voir ce que j'appelle d'une part une version originale pour le calcul des NEET et une méthode approchée.

La version originale est celle de l'enquête emploi de l'INSEE et qui est également celle de la Communauté Européenne et la méthode approchée celle qui utilise les résultats du RP. Il est intéressant de voir la différence de résultat entre les deux méthodes :

Enquête emploi : 2015, 15-29 ans le taux est à 14,7 %, pour l'ensemble France.

Dans la version approchée qui est faite pour obtenir des résultats sur une zone géographique plus limitée comme une région par exemple, on va faire un calcul qui va donner X % et on va calculer par cette même méthode approchée un taux pour l'ensemble de la France avec lequel on pourra comparer le taux régional.

Dans l'exemple choisi, le taux France pour la même tranche d'âge et la même période calculé à partir du RP est de 20,4%.

Cela fait un écart conséquent et peut introduire beaucoup de confusions.

Au final on doit donc être très **vigilant** quand on veut comparer des taux de NEET :

Non seulement il faut bien vérifier qu'on est sur la même année et aussi sur la même tranche d'âge (car on trouve parfois 15-24 ans) mais également se montrer **curieux** de la source statistique utilisée pour calculer ce taux : si le tx est régional ou départemental il est probable qu'il ait été calculé à partir du RP ou bien d'autres éléments comme une enquête réalisée localement. Il ne sera donc pas comparable à celui calculé à partir de l'enquête emploi de l'INSEE dont les résultats sont toujours pour l'ensemble de la France.

Pour tenter de limiter les confusions dans l'esprit du public, on peut également choisir de ne pas employer le mot NEET et de le remplacer par « jeunes ni en emploi, ni scolarisés » ou bien « jeunes inactifs ou au chômage ». L'acronyme NEET, si il est connu de l'auditeur vient à l'esprit mais cela permet de comprendre que la définition des jeunes étudiés n'est pas exactement celle des NEET.

Les plus puristes chercheront à repérer les questions posées et à regarder dans quelle mesure elles permettent de se rapprocher des chômeurs et des économiquement inactifs ni en études ni en formation.